

Ligne du temps pour les candidatures de bourses de recherches au DBRIC

0 : Le 15 octobre est le délai pour le dépôt d'une candidature.

+1 sem. : Le directeur a vérifié la complétude des candidatures et invite l'AAC à évaluer les

candidatures qui répondent aux critères d'admission. Le comité reçoit aussi toutes

les candidatures admissibles à ce moment.

+2 sem. : Les membres de l'AAC indiquent si d'éventuels réviseurs/remplacements externes

seront nécessaires (le comité identifie les profils requis, qui seront invités par le

directeur).

+7 sem. : Réunion AAC : débat et évaluation des candidatures.

+8 sem. : Le directeur transmet les recommandations de l'AAC au comité.

+12 sem. : Le comité désigne les candidatures qui vont recevoir un financement.

+13 sem. : Le directeur communique la décision aux candidats.